



Distribution: Générale

Date: 12 octobre 2016

Original: Anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/8-A/3

Projets soumis au Conseil d'administration pour
approbation

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Ghana 200247

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	24 457 463	–	24 457 463
Transferts de type monétaire et coûts connexes	17 954 174	6 537 024	24 491 198
Développement et augmentation des capacités	3 523 683	6 014 731	9 538 414
Coût total pour le PAM	62 338 759	16 373 220	78 711 979

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Projet de décision*

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 16,4 millions de dollars E.-U. qui est proposée pour le programme de pays Ghana 200247 ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-A/3).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

Mme M. Moshi
Directrice de pays
courriel: magdalena.moshi@wfp.org

Nature de l'augmentation budgétaire

1. La présente prolongation d'un an du programme de pays 200247 permettra de le synchroniser avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2012–2017 ainsi qu'avec la phase 2018–2021 du plan national de développement du Ghana. Elle donnera en outre du temps au Gouvernement pour concevoir un plan d'action axé sur la réalisation des objectifs de développement durable, et au PAM pour préparer son plan stratégique de pays, dont la mise en œuvre débutera en janvier 2018.
2. La révision budgétaire couvre les éléments suivants: i) le passage de la fourniture de repas scolaires à la promotion d'améliorations à apporter à leur valeur nutritionnelle; ii) l'apport d'un appui à l'éducation des filles en remédiant aux disparités entre les sexes; iii) le recours progressif aux transferts de type monétaire pour les interventions nutritionnelles et les rations à emporter; iv) l'amplification de l'assistance nutritionnelle aux fins de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant; et v) la promotion de chaînes de valeur intégrant la nutrition et la facilitation de liens entre petits exploitants et transformateurs de produits alimentaires. En 2017, des transferts de type monétaire seront assurés au profit de 109 000 personnes, dont 64 pour cent seront des femmes et des filles.
3. La présente révision budgétaire a vocation à:
 - augmenter la valeur des transferts de type monétaire de 5,5 millions de dollars;
 - accroître de 6 millions de dollars le montant consacré au développement et à l'augmentation des capacités; et
 - relever les coûts d'appui directs de 2,8 millions de dollars.

Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

Activités en cours au titre du programme

4. Le programme de pays 200247 étaye les efforts du Gouvernement visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables des régions du Nord, du Haut Ghana oriental, du Haut Ghana occidental, de la Volta et du Brong-Ahafo incluses dans la zone écologique septentrionale de savane, où des taux élevés de malnutrition et de pauvreté coexistent avec d'importantes disparités socioéconomiques et de fortes inégalités entre les sexes¹; il appuie également les petits exploitants dans la région d'Ashanti et dans la zone écologique septentrionale de savane.
5. Composante 1: cette composante a pour objectifs i) de réduire les disparités entre les sexes en matière d'éducation en encourageant l'amélioration de l'assiduité et de la poursuite des études chez les élèves du primaire et chez les filles inscrites dans les écoles secondaires du premier cycle²; ii) de renforcer la capacité du Gouvernement à gérer dans la durée l'alimentation scolaire utilisant la production locale; et iii) d'améliorer la valeur nutritionnelle des repas scolaires en établissant des liens avec les petits exploitants.
6. Composante 2: elle a vocation à i) aider le Gouvernement à prévenir le retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que les carences en micronutriments chez les femmes enceintes et les mères allaitantes; et ii) apporter une assistance nutritionnelle aux patients sous traitement antirétroviral et à leur famille, avec un volet pilote centré sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant. Des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des hommes et des femmes sont intégrées aux activités nutritionnelles. Les chaînes de valeur prenant en compte les questions nutritionnelles sont encouragées au travers de liens établis entre petits exploitants et producteurs d'aliments nutritifs spécialisés.

¹ Dans les régions du Brong-Ahafo et de la Volta, 15,6 pour cent des ménages étaient estimés être en situation d'insécurité alimentaire, qui était jugée modérée pour 15 pour cent d'entre eux et grave pour 1 pour cent.

² Les disparités entre garçons et filles en matière d'éducation sont exacerbées par la pauvreté, le harcèlement sexuel et les normes sociales qui dévalorisent l'éducation pour les femmes.

7. La composante 3 est centrée sur le renforcement de la résilience face au changement climatique moyennant la réfection de barrages destinés au maraîchage de contre-saison et la construction d'infrastructures d'irrigation et d'étangs de pisciculture en collaboration avec divers organismes des Nations Unies et le Gouvernement.

Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

8. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays 200247 ainsi que l'évaluation nutritionnelle réalisée en 2015 préconisaient d'amplifier les interventions visant à prévenir le retard de croissance et de réduire le nombre de bénéficiaires ciblés au titre du traitement de la malnutrition aiguë modérée. Les résultats de l'enquête démographique et sanitaire de 2014 indiquaient que la malnutrition aiguë avait reculé chez les enfants âgés de moins de 5 ans, passant sous le seuil de prescription de la supplémentation alimentaire ciblée; en conséquence, le traitement de la malnutrition aiguë modérée a été supprimé lors de la précédente révision budgétaire. L'intensification des interventions visant à prévenir le retard de croissance est en cours, particulièrement dans la région Nord où la prévalence de cette affection chez les enfants de moins de 5 ans atteint 33 pour cent alors que la moyenne nationale est de 19 pour cent³.
9. L'initiative pilote visant à combler le déficit en nutriments a montré la nécessité de remédier au retard de croissance et aux carences en micronutriments, particulièrement pendant les 1 000 premiers jours de la vie. L'analyse du coût de la faim au Ghana a souligné l'importance du plaidoyer et de l'investissement dans les interventions de lutte contre la malnutrition⁴. L'évaluation nutritionnelle recommandait de privilégier la prévention de la transmission de la mère à l'enfant dans le cadre de la programmation des activités nutritionnelles à l'intention des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants, et d'appuyer la production locale d'aliments nutritifs spécialisés.
10. L'évaluation de l'initiative Achats au service du progrès a confirmé la nécessité de continuer à soutenir les petits exploitants et les chaînes de valeur agricoles. Il ressort des examens de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et des analyses des marchés conduites en 2016 que les dix districts les plus exposés à l'insécurité alimentaire se trouvaient dans la zone écologique septentrionale de savane et qu'ils se prêtaient à l'utilisation de transferts de type monétaire.
11. Une évaluation de la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale a été conduite en 2015 à l'aide de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation. Les conclusions d'une analyse du programme national d'alimentation scolaire réalisée avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale ont indiqué qu'à l'échelle du pays les repas scolaires et les politiques de protection sociale étaient satisfaisants, mais qu'il fallait améliorer les éléments suivants: i) la valeur nutritionnelle des repas scolaires; ii) la participation des communautés et la surveillance; iii) les liens avec les petits exploitants; et iv) le suivi et l'évaluation. Une récente étude a établi qu'en moyenne 63 pour cent des garçons étaient inscrits dans le premier cycle de l'enseignement secondaire contre 37 pour cent des filles; les disparités entre les sexes atteignent 25 pour cent dans de nombreux districts⁵.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

12. En 2017, le programme de pays 200247 appuiera : i) l'enseignement primaire et l'éducation des filles au moyen d'une assistance apportée auprès du Ministère du genre, des enfants et de la protection sociale en vue de l'adoption de dispositions législatives sur l'alimentation scolaire⁶;

³ Les importantes disparités géographiques relevées en matière de prévalence du retard de croissance sont confirmées par l'Agence des États-Unis pour le développement international.

⁴ Union africaine, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, PAM, Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et Gouvernement ghanéen. 2016. *The Cost of Hunger in Ghana; Social and Economic Impact of Child Undernutrition on Ghana's Long-term Development*. <http://reliefweb.int/report/ghana/cost-hunger-ghana-social-and-economic-impact-child-undernutrition-ghana-s-long-term>.

⁵ <http://www.moe.gov.gh/emis/index.htm>.

⁶ La participation directe du PAM aux activités d'alimentation scolaire prendra fin en 2016.

- ii) une formation à l'intention des parties prenantes organisée en collaboration avec le Partenariat pour le développement de l'enfant portant sur la mise en place de repas scolaires nutritifs; et
iii) le renforcement de la capacité du Gouvernement à appliquer les recommandations issues de l'évaluation de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation ainsi que d'autres études.
13. Des bons seront fournis pour les rations à emporter destinées aux filles dans les zones où les disparités entre les sexes, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont fortes afin de dissuader les parents de retirer leurs enfants de l'école. Des aliments nutritifs seront inclus dans les rations afin de fournir un soutien aux adolescentes avant qu'elles n'atteignent l'âge de procréer. Des sessions portant sur l'éducation sexuelle et la santé de la procréation seront organisées pour les adolescents en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population, des organisations non gouvernementales et les autorités traditionnelles. La politique de protection de l'enfance et de la famille adoptée par le Gouvernement en 2016 sera appliquée pour prévenir les mariages précoces.
 14. L'initiative de renforcement de la nutrition et des chaînes de valeur sera intégrée à la composante relative à la nutrition. Le PAM appuiera les interventions visant à prévenir le retard de croissance et à fournir des micronutriments pendant les 1 000 premiers jours de la vie en promouvant l'utilisation d'aliments nutritifs naturels et transformés. Des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements tenant compte de la nutrition s'adresseront aux femmes et aux filles dans l'objectif de promouvoir des habitudes alimentaires saines et de bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Les personnes vivant avec le VIH et le sida seront ciblées au niveau des ménages et recevront du SuperCereal; les autres membres du ménage recevront des haricots, de l'huile et du sel. Pour la prévention du retard de croissance chez les enfants, il sera procédé à un ciblage individuel incluant les femmes enceintes et les mères allaitantes.
 15. Le PAM renforcera les chaînes de valeur nutritionnelle en mettant en contact les petits exploitants en qualité de fournisseurs avec les producteurs d'aliments nutritifs spécialisés. Le cadre d'analyse des disparités entre les sexes destiné à examiner les chaînes de valeur appuiera les évaluations et le suivi conduits par le PAM et ses partenaires. Les problèmes liés aux inégalités entre hommes et femmes, qui concernent les activités de renforcement de la nutrition et des chaînes de valeur, seront examinés en vue d'accroître la participation des femmes. Des instituts de recherche conduiront les enquêtes initiales et finales qui serviront à mesurer les effets des interventions de communication relatives aux changements sociaux et comportementaux sur la diversité du régime alimentaire. Le PAM encouragera l'utilisation d'aliments nutritifs produits localement dans le cadre des programmes gouvernementaux centrés sur la prévention du retard de croissance et il aidera les transformateurs de produits alimentaires à améliorer les systèmes de production ainsi que la sécurité sanitaire et la qualité des aliments. Les activités menées actuellement à cet effet en lien avec les aflatoxines seront poursuivies.
 16. Les activités de création d'actifs seront incorporées au projet relatif aux possibilités sociales au Ghana, dont les objectifs en matière de protection sociale recoupent ceux du PAM et qui prévoit des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pour lutter contre le changement climatique par la remise en état d'infrastructures publiques. Par conséquent, le PAM ne lancera pas de nouvelles interventions axées sur la création d'actifs en 2017; les projets démarrés en 2016 seront menés à bien et la responsabilité en sera confiée au Gouvernement en 2018.
 17. Le PAM fera en sorte que les petits exploitants connaissent mieux les formules d'assurance agricole telles que celles proposées par la Ghana Agriculture Insurance Pool et la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, et il leur en facilitera l'accès⁷.
 18. Le PAM a contribué à l'augmentation des capacités des institutions nationales en matière de préparation aux catastrophes au titre des dispositions du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement relatives à l'environnement durable, à l'énergie et aux établissements humains. Dans le contexte du bilan commun de pays, qui est imminent, le PAM collaborera avec des

⁷ Le Ghana a ratifié en janvier 2016 l'Accord portant création de l'Institution de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques.

institutions des Nations Unies aux évaluations des capacités en vue d'appuyer: i) le développement des capacités institutionnelles et la coordination afin de parvenir à instaurer une résilience durable face aux chocs climatiques; ii) les politiques et les systèmes destinés à la réduction des risques de catastrophe, en mettant l'accent sur l'allocation de fonds aux districts sujets aux catastrophes; et iii) la sensibilisation du grand public à la réduction des risques de catastrophe.

19. Le PAM renforcera ses effectifs afin d'améliorer la portée et la fréquence du suivi et de la communication d'informations, œuvrant en collaboration avec le programme national de services du Gouvernement en vue d'augmenter le nombre d'agents chargés du suivi dans les zones du projet.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE

Composante	Catégories de bénéficiaires	Nombre actuel			Augmentation / Diminution			Nombre révisé		
		Garçons / hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons / hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons / hommes	Filles/ femmes	Total
Composante 1 –Appui à l'éducation primaire et à la scolarisation des filles	Enfants des écoles primaires	75 000	75 000	150 000	–	–	–	75 000	75 000	150 000
	Filles fréquentant le premier cycle du secondaire	–	60 000	60 000	–	30 000	30 000	–	90 000	90 000
Composante 2 Renforcement de la nutrition et des chaînes de valeur pour la prévention du retard de croissance	Enfants âgés de 6 à 23 mois	28 200	28 800	57 000	16 000	16 000	32 000	44 200	44 800	89 000
	Femmes enceintes et mères allaitantes	–	32 000	32 000	–	32 000	32 000	–	64 000	64 000
	Appui nutritionnel pour les patients sous traitement antirétroviral et aux fins de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant	2 500	3 500	6 000	1 300	1 700	3 000	3 800	5 200	9 000
	Appui aux ménages des patients sous traitement antirétroviral ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes	12 900	11 100	24 000	5 200	6 800	12 000	18 100	17 900	36 000
Composante 3 – Résilience face aux chocs climatiques et soutien aux moyens d'existence	Création d'actifs – espèces	50 000	50 000	100 000	–	–	–	50 000	50 000	100 000
TOTAL		168 600	260 400	429 000	22 500	86 500	109 000	191 100	346 900	538 000

	Composante 1- Rations à emporter		Composante 2 - Femmes enceintes et mères allaitantes		Composante 2 - Enfants		Composante 2 - Patients sous traitement antirétroviral		Composante 2 - Ménages des patients sous traitement antirétroviral		Composante 3 - Création d'actifs	
	Nombre actuel	Nombre révisé	Nombre actuel	Nombre révisé	Nombre actuel	Nombre révisé	Nombre actuel	Nombre révisé	Nombre actuel	Nombre révisé	Nombre actuel	Nombre révisé
Nutriments à base de lipides	–	–	–	–	20	–	–	–	–	–	–	–
Espèces/bons (dollars/personne/jour)	0,36	0,49	0,26	0,33	0,09	0,11	0,15	0,3	0,08	0,1	1,63	–
Jours d'alimentation/an	270	270	180	180	180	180	180	180	180	180	180	–

Composante	Montant actuel	Augmentation	Montant révisé
1. Appui à l'éducation primaire et à la scolarisation des filles – rations à emporter	5 267 994	2 626 134	7 894 128
2. Renforcement de la nutrition et des chaînes de valeur pour la prévention du retard de croissance	3 007 244	2 920 214	5 927 458
3. Résilience face aux chocs climatiques et soutien aux moyens d'existence	7 369 312	–	7 369 312
TOTAL	15 644 550	5 546 348	21 190 898

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET		
	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Transferts de type monétaire	5 546 348	
Coûts connexes	990 676	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		6 537 024
Développement et augmentation des capacités		6 014 731
Coûts opérationnels directs		12 551 755
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ¹		2 750 320
Total des coûts directs du projet		15 302 075
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ²		1 071 145
TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM		16 373 220

¹ Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

² Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	1 153 965
Agents des services généraux	647 362
Total partiel	1 801 327
Dépenses de fonctionnement et autres	288 137
Dépenses d'équipement	39 000
Sécurité	85 976
Voyages et transports	325 880
Études préalables, évaluation et suivi¹	210 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 750 320

ANNEXE I-C

TRANSFERTS PAR COMPOSANTE				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	–	–	–	–
Produits alimentaires (en dollars)	–	–	–	–
Transferts de type monétaire (en dollars)	2 626 134	2 920 214	–	5 546 348
Développement et augmentation des capacités (en dollars)				6 014 731

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.